

Département de la
Charente-Maritime

VILLE DE ROYAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 25 Février 1957

Demande de la Fédération Départementale de Secours Mutuels

57026

L'an mil neuf cent cinquante sept le vingt cinq du mois d'Avril l'ancien Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BRUSSET Max en session ordinaire.

Etaient présents : MM. BRUSSET, SEUGNET, REUTIN, CASTELNAU COUZINET, GAUSSEL, BARROT, COUNIL, LAURENT, GUILLAUD, BROTRÉAU, BARRIÈRE, POUGET, DOMEQ, ETCHÉBER, BOURDEILLE, GRUSSENMEYER, PAPEAU, GUICHIAOUA, NARTEAU, MELLE FOUCHE, MM. ROCHEADEREUX, CHAMBOULAN, DUFOUR.

Les Conseillers présents forment la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Etcheber, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

décide d'attribuer une subvention de 25.000 francs à la Fédération Départementale des Sociétés de Secours Mutuals de la Charente-Maritime

sit que la dépense sera mandatée en XXII, Dépenses imprévues du budget 1957.

Approuvé à l'unanimité

Approuvé
Rochefort le 25 Mars 1957
de l'ord. Présid.
Signé : Troquemau



POUR EXERCICE CORPORAUX
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

Royan le 25 Mars 1957
Pour copie conforme
Pour le Député-Maire,
l'Adjoint-Délégué :